



Le Saint-Siège

DISCOURS DU PAPE PAUL VI À LA VII ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA « CARITAS INTERNATIONALIS »

Vendredi 10 septembre 1965

Chers Fils,

Nous sommes très heureux de vous accueillir ici, au terme de votre septième Assemblée générale de la *Caritas Internationalis*. Nous avons pris connaissance des sujets proposés à votre étude, et Nous en avons apprécié l'importance. Nous formons des vœux paternels et fervents pour que votre organisme tire de cette nouvelle réunion statutaire le bel élan dont l'Eglise a besoin.

Au cœur de tout chrétien se font instantes les paroles de l'Apôtre: « *Caritas Christi urget nos* » (2 *Cor.* 5, 14). A toutes les époques de la vie de l'Eglise, certes, l'exercice de la charité est apparu conforme à la plénitude du mystère chrétien. Mais il semble que les signes de notre temps le requièrent de façon encore plus instante, et, de fait, notre époque s'honore de nouvelles réalisations tout empreintes d'un brûlant amour de Jésus-Christ, se répandant sur les hommes.

L'amour du prochain, l'activité déployée pour secourir les pauvres, l'exercice des œuvres de miséricorde, sur lesquelles le Pape Jean XXIII sut attirer l'attention des fidèles, sont autant de manifestations de la vie chrétienne, vécue en plénitude. Après la prière, – entretien cordial de l'homme avec Dieu –, et comme le prolongement normal de celle-ci, l'exercice de la charité est le signe manifeste de la plénitude de la grâce dans une âme.

C'est pourquoi l'Eglise a toujours eu à cœur d'employer le meilleur de ses forces, et d'engager ses fils dans la voie d'une charité vibrante. L'Eglise enveloppe de son amour tous ceux que l'infirmité humaine afflige, – souligne la constitution conciliaire *Lumen Gentium* –, bien plus, dans les pauvres et les souffrants, elle reconnaît l'image de son fondateur pauvre et souffrant. Elle s'efforce de soulager leur détresse, et en eux, c'est le Christ qu'elle veut servir (I, 8).

Ce langage n'est pas difficile à comprendre pour vous, dont l'activité entière se dépense généreusement, dans vos pays respectifs, au service de la charité. Aussi Nous permettez-vous de dégager brièvement devant vous quelques points qui découlent d'une telle affirmation, votée par les Pères du Concile et que Nous avons solennellement promulguée au terme de la dernière session.

1. Tout d'abord, il faut signaler la priorité, l'urgence et la spontanéité de l'exercice de la charité.

Cela suppose de la part de tous les fidèles, même des plus humbles, des convictions renouvelées et une grande générosité de cœur; et spécialement chez les parents chrétiens une éducation patiente et concrète de la charité donnée à leurs enfants.

2. Ensuite, il apparaît indispensable d'introduire davantage dans les œuvres charitables l'organisation, les perfectionnements techniques de notre époque, afin de pouvoir répondre rapidement et de façon efficace aux grands besoins du monde moderne, dès qu'ils sont connus. Nous savons que ce mode actuel d'exercer la charité ne vous échappe pas et que vous avez le souci de le faire de plus en plus vôtre.

3. Enfin, il est indispensable que des moyens financiers plus étendus soient mis par les fidèles au service des pauvres. Cette exigence est un appel pressant à l'esprit de pauvreté, à la mortification, au jeûne, à la volonté de restreindre ses besoins, pour aider, avec le fruit des économies ainsi réalisées, nos frères dans la détresse. Des exemples éloquents ne manquent heureusement pas de ce que de généreuses initiatives peuvent faire aujourd'hui en ce domaine.

Or il appartient à la *Caritas Internationalis* et aux diverses organisations nationales qui la constituent, de promouvoir leurs efforts dans le sens que Nous venons d'indiquer. Nous connaissons certes les bonnes réalisations accomplies jusqu'ici: Nous en remercions Dieu et Nous en félicitons leurs auteurs. Mais, en face de l'immense misère du monde, Nous exhortons Nos fils à s'engager plus résolument encore à la soulager, et Nous pensons que la *Caritas* pourra mieux que quiconque les y encourager et guider leur action charitable.

Ainsi votre septième Assemblée générale marquera une date. Dans l'esprit du Concile, vous adapterez vos structures aux besoins actuels; vous collaborerez au développement économique des jeunes nations; vous vous efforcerez de répondre de façon pas trop inégale aux misères des hommes; vous poursuivrez vos programmes spéciaux en faveur des pays de l'Est et de l'Afrique et vous avancerez dans la voie de la collaboration œcuménique.

Nous vous encourageons très paternellement dans ce nouvel essor d'une tâche déjà si opportunément commencée. Nous vous engageons à poursuivre ces heureuses initiatives avec l'aide de tout le peuple chrétien. Nous comptons sur vous pour promouvoir dans l'Eglise, en parfait accord avec les Conférences épiscopales respectives, une charité plus vraie, plus efficace, plus

puissante et, en même temps, plus humble, dont l'action s'étendra jusqu'aux extrémités du monde, comme un témoignage étonnant du message de salut de Jésus Sauveur des hommes.

C'est dans cette confiance que Nous bénissons affectueusement vos personnes, ceux qui collaborent avec vous, ainsi que vos travaux, et que Nous appelons sur la *Caritas Internationalis* et tous ceux qui lui permettent d'exercer son témoignage d'Eglise, l'abondance des divines bénédictions.